

« En 2023, Alliance Enfance a contribué à faire entendre la voix des enfants dans la Berne fédérale. »



Rapport annuel 2023

Chères et chers membres d'Alliance Enfance,
À vous qui vous intéressez à nos activités,

Durant la quatrième année d'existence de notre association, nous avons poursuivi notre engagement politique et organisé plusieurs événements, sommes intervenu-es dans l'espace public et avons participé à des rencontres sur des thématiques qui concernent notre champ professionnel. Nous avons continué à nous mobiliser pour la mise en œuvre de l'initiative parlementaire « Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles », avons communiqué notre point de vue tout au long du processus parlementaire et mené de nombreux entretiens au Parlement et dans les médias.

Nous avons publié la Charte du transfert des connaissances entre la recherche, le terrain et la politique dans le champ de la petite enfance, qui est le fruit d'un projet collaboratif entrepris avec la Swiss Society for Early Childhood Research (SSECR). À la fin de l'année, notre Charte avait déjà recueilli plus de 170 signatures d'organisations et de personnes issues de divers domaines, qui s'engagent ainsi à contribuer à la circulation et au partage des connaissances dans leur quotidien.

Le réseautage centré sur la famille a occupé une place centrale dans notre année. Avec le concours de l'OFSP, nous avons organisé en août un congrès national sur ce thème qui a réuni 160 participant-es. Cette manifestation a bénéficié du soutien du Secrétariat d'État aux migrations et Promotion Santé Suisse. Elle fut l'occasion de réfléchir ensemble aux manières d'encourager les réseaux et structures à caractère interprofessionnel dans les cantons, les villes et les communes. Nous avons en outre élaboré un guide (au format numérique) et un argumentaire en faveur des réseaux centrés sur la famille. Nous avons enfin présenté ce thème dans le cadre du programme Gender*rollen de la Fondation Mercator. Nous avons lancé un projet de Salon de la Petite Enfance, à développer en 2024 et au-delà.

Le projet de « Cadre d'Orientation 2.0 » se concrétise. Nous avons élaboré un cadre conceptuel et mené un intense travail de recherche de fonds. Le cœur de cette vaste entreprise est la refonte et l'actualisation du Cadre d'orientation existant pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse. La nouvelle publication doit couvrir 8 années supplémentaires pour englober les enfants de 0 à 12 ans et l'accueil parascolaire.

Nous remercions chaleureusement notre Comité, qui a accompli un travail remarquable et s'est engagé sans compter pour faire progresser Alliance Enfance. Merci à notre secrétariat général, qui donne forme à nos projets et effectue les tâches administratives indispensables à nos activités.

Notre gratitude va aussi à nos généreux sponsors, la Fondation Jacobs et la Fondation Mercator Suisse, qui soutiennent financièrement nos activités, ainsi qu'aux institutions qui nous ont accordé des mandats et des subsides, contribuant ainsi à la bonne santé des comptes associatifs : l'Office fédéral de la santé publique, le Secrétariat d'État aux migrations, l'Office fédéral des assurances sociales, Promotion Santé Suisse et la Commission suisse pour l'UNESCO. Nous exprimons enfin notre plus vive reconnaissance à nos membres pour leur énorme appui moral et financier. Grâce à la confiance qu'ils nous accordent, à leur collaboration et à leurs encouragements, nous sommes en mesure de défendre nos intérêts avec toute la force de persuasion requise.

Nous nous réjouissons d'entamer le nouvel exercice avec vous et vous invitons cordialement à participer au développement d'Alliance Enfance.



Philipp Kutter
Coprésident



Lisa Mazzone
Coprésidente

1 Nos activités en 2023

1.1 Événements

En 2023, nous avons organisé une série d'événements sur notre thème-phare, le réseautage centré sur la famille. Le choix de combiner manifestations in situ et rencontres virtuelles a permis la participation d'un large public de toutes les régions de Suisse.

1.1.1. Atelier « Réseautage centré sur la famille en Suisse » du 13 mars 2023

Cet atelier d'une demi-journée a réuni un certain nombre d'expert-es pour faire le point sur les démarches incontournables à la mise en place des réseaux centrés sur la famille. L'atelier portait également sur un argumentaire pour promouvoir ces réseaux en Suisse et sur un glossaire élaboré avec l'OFSP. Les feedbacks des participant-es à l'atelier nous ont servis de base pour poursuivre le projet « Réseautage centré sur la famille ».

1.1.2. Assemblée générale du 20 juin 2023

Notre Assemblée générale a eu lieu le 20 juin 2023 à Berne et a réuni 34 participant-es. En introduction, Dominik Büchel a dressé un bilan intermédiaire des travaux concernant l'initiative parlementaire 21 403 « Remplacement du financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles ». Eliane Gonzalez a ensuite exposé la situation des droits de l'enfant en Suisse et Niklaus Bieri présenté un exposé sur l'évaluation des conséquences juridiques qui en découlent. Cette partie thématique s'est conclue sur une discussion entre les membres, répartis en deux groupes. Durant la partie statutaire, Lisa Mazzone a été élue nouvelle coprésidente d'Alliance Enfance.

1.1.3. Conférence nationale « Réseau centré sur la famille » du 28 août 2023

En 2023, nous avons enfin pu à nouveau organiser une conférence nationale in situ. Fin août, Alliance Enfance a accueilli près de 160 participant-es à Olten pour une journée d'étude mise sur pied avec l'Office fédéral de la santé publique, le Secrétariat d'État aux migrations et Promotion Santé Suisse. Il s'agissait notamment de s'interroger sur les meilleures manières d'encourager le réseautage et les structures à caractère interprofessionnel dans les cantons, les villes et les communes. Durant la partie interactive, sept catégories de réponses ont été recueillies pour chaque étape du guide sur le réseautage centré sur la famille (voir [Rétrospective](#)).

1.1.4 Webinaire « Réseau centré sur la famille en Suisse » du 25 octobre 2023

Dans le sillage de la conférence nationale de fin août, Alliance Enfance a proposé une rencontre virtuelle sur le même thème. Suivi par plus de 80 personnes, le webinaire présentait les actions des villes de Vernier et de Zofingue dans le domaine de la petite enfance. Ces deux perspectives différentes ont nourri des discussions en petits groupes sur des thèmes comme la pérennisation des mesures en faveur de la petite enfance dans les communes et le rôle des acteurs communaux pour garantir la qualité des prestations (voir [Rétrospective](#)).

Le congrès annuel de la SSECR a lieu les 10 et 11 janvier 2024, raison pour laquelle nous rendrons compte de notre session sur le transfert des connaissances entre la recherche, le terrain et la politique dans le prochain rapport annuel.

1.2 Interventions publiques

Durant l'année sous revue, Alliance Enfance a continué à approfondir ses liens avec ses partenaires clés en présentant des exposés, en intervenant dans des manifestations ou participant aux discussions dans des

cercles plus restreints. Certaines de ces interventions ont été assumées par le Comité, d'autres par la direction.

- Collaboration à l'atelier et à la communauté de pratique Gender*Rollen de la Fondation Mercator Suisse (durant toute l'année)
- Collaboration à la commission thématique du « Conseil du futur U-24 » (28 février)
- Collaboration au symposium en ligne « Réseautage centré sur la famille en Suisse » de Santé Publique Suisse (22 juin)
- Présentation d'Alliance Enfance et de ses expériences du lobbying politique dans le groupe spécialisé Petite Enfance du canton de Schaffhouse (7 novembre)
- Rencontre avec la Commission suisse pour l'UNESCO sur la mobilisation des connaissances sur des thèmes de recherche à l'international (7 décembre)

1.3 Lobbying politique

Alliance Enfance a poursuivi sous une forme plus réduite le suivi mis en place avec la campagne READY. Nous avons publié le programme et la rétrospective des sessions parlementaires sur notre site Internet, ainsi que d'autres actualités politiques en lien avec les domaines « accueil et éducation », « santé » et « protection de l'enfance ». Alliance Enfance a pris expressément position sur les objets particulièrement importants et a cherché le dialogue avec les parlementaires, les commissions compétentes et les organisations partenaires. L'Association s'est également exprimée lors des consultations importantes.

1.3.1 Initiative parlementaire de la CEATE-N 21 403

L'examen parlementaire de l'initiative parlementaire « Remplacement du financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles » a commencé le 1^{er} mars 2023. En tant que conseil prioritaire, le Conseil national a approuvé la proposition par 107 voix contre 79 et 5 abstentions, donnant ainsi son feu vert à la « loi fédérale sur le soutien à l'accueil extrafamilial pour enfants et aux cantons dans leur politique d'encouragement de la petite enfance » (LSAcc). Cette loi instaure une solution pérenne pour l'accueil extrafamilial et l'encouragement précoce. Elle prévoit notamment des contributions fédérales pour réduire la participation financière des parents, ainsi que des conventions de programme par lesquelles les cantons s'engagent à développer leur offre d'accueil extrafamilial et parascolaire (notamment dans une optique qualitative) et leur politique de la petite enfance. La nouvelle loi doit remplacer le financement de départ qui arrive à échéance en 2024 par des mécanismes permanents. Son objectif est de décharger financièrement les parents et d'améliorer la qualité de l'offre d'accueil extrafamilial et parascolaire.

En automne 2023, le conseil des États et sa Commission pour la science, l'éducation et la culture (CSEC) ont examiné le projet de loi. Les délibérations ont révélé des divergences de vues, la commission des États préférant un modèle d'allocations familiales. À la fin de l'année, la CSEC n'avait pas encore rendu de projet sur lequel Alliance Enfance aurait pu se positionner publiquement.

1.3.2 Réponse à la consultation sur la modification du Code civil (éducation sans violence), 22.11.2023

Lors la session d'hiver 2022, le Parlement avait accepté la motion 19 463 « Inscrire l'éducation sans violence dans le CC » de la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach. Le Conseil fédéral était chargé d'élaborer un projet pour compléter et adapter le Code civil. Son projet a été mis en consultation en 2023 et Alliance Enfance a rendu un avis positif (voir notre [prise de position](#)).

1.3.3 Réponse à la consultation relative à la loi fédérale sur les mesures d'allégement budgétaire à partir de 2025, 11.10.2023

Alliance Enfance s'est aussi prononcée sur les mesures mises en consultation pour alléger le budget fédéral à partir de 2025. L'Association a critiqué la proposition du Conseil fédéral visant à réduire de moitié la contribution fédérale aux charges parentales pour l'accueil extrafamilial et le renoncement aux conventions de programme. Elle s'est également opposée à une compensation des charges supplémentaires de la

Confédération par une réduction de la part des cantons au produit de l'impôt fédéral direct (voir notre [actualité](#) du 11.10.2023).

Toutes nos prises de position sur les objets soumis au Parlement, les rapports du Conseil fédéral, les initiatives populaires et les référendums sont consultables sur notre site Internet à la rubrique « [Engagement politique](#) ».

1.4 Projets

1.4.1 Transfert des connaissances dans le champ de la petite enfance

Alliance Enfance a continué à développer le projet « Transfert des connaissances entre la recherche, le terrain et la politique » en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique, le Secrétariat d'État aux migrations et Promotion Santé Suisse. Il s'agit de faciliter la circulation des connaissances dans les domaines de la santé, de l'intégration et de l'éducation, de sensibiliser les groupes cibles et le grand public aux enjeux de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance, et d'encourageant le réseautage et les échanges entre professionnel·les concerné·es.

En 2023, Alliance Enfance a contribué à ces objectifs par les prestations suivantes :

- **Fil d'information** : 59 publications en allemand, 51 en français et 44 en italien. Provenance des contributions : 13 régionales, 47 nationales, 1 internationale.
- **Newsletter** : 3 newsletters (chacune avec une version en allemand, en français et en italien) reprenant les actualités du Fil d'information. Le fichier d'adresses est passé de 759 à 1047 destinataires (+38 %).

Conférence nationale : la conférence nationale de 2023 s'est déroulée à Olten sur le thème du « Réseautage centré sur la famille » (voir section 1.4.3).

Le 1^{er} décembre 2023, les mesures concernant le Fil d'information Petite Enfance ont été intégrées aux activités et structures ordinaires d'Alliance Enfances (p. ex. site Internet et newsletter).

1.4.2 Transfert des connaissances entre la recherche, le terrain et la politique

Alliance Enfance et la SSECR ont réalisé trois projets autour du transfert des connaissances durant l'année sous revue. La publication des « Actualités de la Recherche » se poursuit, avec deux numéros parus en 2023 sur les thèmes « Médias numériques » et « Inclusion ». Pour chaque thème, nous rendons compte de trois projets de recherche menés par des équipes suisses, dont les résultats sont présentés sous une forme accessible au grand public, dans un pdf, une newsletter et des articles sur notre site Internet (voir [ici](#)).

En octobre 2023, la SSECR et Alliance Enfance ont pu finaliser et publier la « Charte du transfert des connaissances entre la recherche, le terrain et la politique », initiée en 2022. Outre la Charte à télécharger au format pdf, Alliance Enfance a mis en ligne de nombreux exemples de pratiques montrant les formes concrètes que peut prendre le transfert des connaissances. Les organisations et les personnes peuvent signer la Charte pour manifester leur soutien à ses principes. Elles étaient 170 à l'avoir fait à la fin de 2023.

Une partie de l'année a également été occupée à préparer la session proposée par Alliance Enfance dans le cadre du congrès annuel de la SSECR en 2024. Cette session sur le thème de l'appartenance et de l'accessibilité comprend des présentations et des ateliers pour stimuler les échanges entre la recherche, le terrain et la politique.

1.4.3 Réseautage centré sur la famille

Le réseautage centré sur la famille a été au cœur des activités d'Alliance Enfance, qui a organisé un atelier, une conférence et un webinar sur ce thème, en collaboration de l'OFSP et avec le soutien du Secrétariat d'État aux migrations et de Promotion Santé Suisse. Ces événements visaient à sensibiliser les spécialistes au réseautage interprofessionnel et à recueillir leurs commentaires sur le matériel élaboré à ce sujet. Ce matériel comprend des argumentaires pour la mise en place de réseaux centrés sur la famille en Suisse, un glossaire, un guide destiné aux cantons, aux régions et aux villes ainsi que des exemples tirés de la pratique. Tous ces documents seront publiés à l'été 2024 sur le mini-site « Cocon ».

1.4.4 Actualisation du Cadre d'Orientation 2.0

2023 a vu le lancement des travaux pour une nouvelle édition du Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance. Le groupe d'accompagnement du projet s'est réuni pour la première fois, parallèlement à des activités de recherche de fonds et à des entretiens avec plusieurs offices fédéraux. Au quatrième trimestre, nous avons rencontré l'Institut Marie Meierhofer pour l'enfant (MMI). Le MMI sera responsable de réunir les auteur-es et de coordonner leur travail. L'équipe rédactionnelle sera flanquée d'un groupe de résonance auquel collaboreront des personnes actives dans le domaine de la petite enfance et de l'accueil parascolaire dans les trois régions linguistiques de la Suisse.

1.5 Communication

1.5.1 Publications

Alliance Enfance et ses activités ont été mentionnées à de nombreuses reprises dans des newsletters et des contributions Internet, le plus souvent par des entités œuvrant dans le domaine de l'enfance en Suisse.

Nous avons mis en ligne la Charte du transfert des connaissances entre la science, le terrain et la politique dans le champ de la petite enfance en Suisse et avons annoncé cette publication aux abonné-es de notre newsletter. La SSECR et d'autres organisations ont relayé notre Charte à travers leurs propres canaux de diffusion. Comme l'année précédente, nous avons fait paraître deux éditions des « Actualités de la recherche » en 2023.

1.5.2 Site Internet, newsletter et réseaux sociaux

Nous avons publié 290 actualités sur notre site Internet www.alliance-enfance.ch, dont 53 % dans le cadre du « Fil d'information Petite Enfance » pour les sujets ayant trait à la santé et à l'intégration des plus jeunes. Près de 9 100 utilisateur-trices ont consulté notre site (-4 % par rapport 2022). Le nombre total de visites dépasse les 32 000 pages (-9 %). Environ 80 % des utilisateur-trices se rendent directement sur notre site ou nous trouvent grâce à un moteur de recherche, 13 % proviennent des réseaux sociaux et 8 % cliquent sur un lien tiers. L'importance de ces liens a diminué par rapport à 2022, alors que celle des réseaux sociaux a augmenté. Notre site Internet a été entièrement restructuré en octobre 2023, nous ne pouvons donc pas comparer le trafic page par page avec les performances de 2022.

La newsletter du Fil d'Information Petite Enfance paraît trois fois l'an et comptait 1 047 abonné-es en octobre 2023. Elle présente un bon taux d'ouverture, qui a pu grimper jusqu'à 63 %, avec un taux de clics de 31 %. Le taux d'ouverture des Actualités de la recherche a lui aussi atteint 63 %, avec un taux de clics de 37 %. Toutes les adresses ont été fusionnées en un fichier unique en prévision des nouvelles newsletters d'Alliance Enfance. Il comptait 1 109 abonné-es en fin d'année.

Sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter), Alliance Enfance a gagné respectivement 17 % et 15 % d'abonné-es en plus, avec 294 personnes abonnées à son compte Facebook fin 2023. Les publications réalisent généralement 30 à 100 vues. La publication sur le congrès « Réseautage centré sur la famille en Suisse » a obtenu le chiffre stupéfiant de 15,6 k vues en allemand et de 9,1 k vues en italien après avoir été partagée sur le compte de l'OFSP. Le compte Twitter @allianzkindheit était suivi par 337 personnes à la fin de l'année. Il a enregistré entre 167 et 37 000 vues (ce dernier chiffre obtenu là aussi après un retweet de l'OFSP).

1.6 Vente de publications

Depuis 2021, Alliance Enfance réceptionne les commandes et s'occupe de l'expédition des publications relatives au Cadre d'Orientation. Durant l'année sous revue, les chiffres de vente se présentent comme suit :

- Cadre d'Orientation : 725 ex. en allemand, 21 ex. en italien, 88 ex. en français
- Publication thématique Éveil esthétique et participation culturelle : 65 ex. en allemand, 1 ex. en français

- Publication thématique Intégration : 6 ex. en allemand

La vente des publications couvre les coûts (stockage, port, facturation, réimpression).

1.7 Regard sur les activités

Durant l'année sous revue, Alliance Enfance a organisé de nombreuses manifestations, contribuant ainsi à une dynamique d'échanges entre ses membres et d'autres professionnel·les et organisations. Avec le réseautage centré sur la famille, Alliance Enfance s'est saisie d'un nouveau thème qu'elle va continuer à explorer ces prochaines années.

1.7.1 Saisir les opportunités politiques

La mise en œuvre de l'initiative parlementaire pour la pérennisation du financement de départ (iv. pa. CSEC-N 21 403) a offert à Alliance Enfance plusieurs opportunités de faire valoir les intérêts et l'expertise de ses membres dans le débat parlementaire, soit directement, soit par le biais de leviers d'influence. L'Association a coordonné les contacts avec les membres du Conseil national et leur a fourni les informations nécessaires à la compréhension des enjeux. Après un vote favorable à la Chambre basse, il a fallu s'atteler sans attendre au même travail avec le Conseil des États : diffusion d'une documentation détaillée aux membres de la commission, avec un argumentaire et des exemples concrets. Le thème ne va pas quitter de sitôt l'actualité politique et continuer à nous fournir des occasions de mettre en avant les préoccupations et les connaissances de nos membres.

1.7.2 Nouveau programme d'activité 2023-2025

Les activités d'Alliance Enfance ces deux prochaines années ont été rassemblées dans un nouveau programme d'activité divisé en quatre champs d'action : « Information, transfert de connaissances et coopération », « Action politique », « Nouvelles idées et impulsions pour promouvoir le point de vue des enfants » et « Réseautage ». Le domaine d'action D « Réseautage » a été ajouté pour donner plus de place aux échanges entre et avec les membres.

1.8 Conclusion

Les activités et évolutions mentionnées ci-dessus permettent à Alliance Enfance d'asseoir sa position en tant que partenaire fiable disposant d'une expertise reconnue sur ce qui concerne le développement des enfants en Suisse, à dispositions des acteur·es de la recherche, du terrain, de la politique, de l'administration ou des médias. L'effectif a progressé et les liens entre nos membres s'approfondissent.

2 Finances

Les comptes 2023 donnent une vision détaillée de notre situation financière en 2023 et ont été fournis à nos membres. Quelques données sont à retenir :

- Grâce au soutien généreux de deux fondations (Fondation Jacobs et Fondation Mercator Suisse) Alliance Enfance peut poursuivre son développement et ses activités sur une base solide.
- Les cotisations des membres ont atteint un nouveau record avec 80 300 CHF.
- Les mandats effectués dans le cadre du Fil d'information et d'autres mandats ont rapporté près de 300 000 CHF.
- Les recettes issues de la vente de publication avoisinent les 16 400 CHF.

3 Organisation

3.1.1 But et mission

Alliance Enfance s'engage en tant que voix de la société civile pour qu'en Suisse, tous les enfants aient le droit de grandir dans des conditions qui leur permettent de se développer pleinement. L'Association met l'accent sur l'égalité des chances et œuvre au niveau politique pour améliorer le cadre juridique et structurel, afin que chacun et chacune ait la possibilité de réaliser son potentiel. Alliance Enfance œuvre principalement pour l'amélioration des bases juridiques régissant l'accueil de la petite enfance, l'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour autour des thèmes clés de l'éducation, de la santé et de la protection de l'enfance. Elle veille aussi à la circulation des savoirs entre le terrain, le monde académique et la sphère politique. Dans un premier temps, Alliance Enfance se focalise sur la petite enfance, afin d'embrasser les offres et organisations existantes, expériences du terrain et évolutions politiques en cours. Il est prévu d'élargir rapidement la perspective pour englober les différentes étapes de l'enfance (qui s'étend de 0 à 18 ans selon de la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU) en s'attachant plus particulièrement aux premières douze années d'existence. Cette ouverture découle logiquement de l'importance accordée aux transitions et de la continuité de la biographie éducative, qui se poursuivent après la petite enfance durant les premières années de scolarité.

3.1.2 Forme juridique

Association fondée le 20 août 2020 avec siège au lieu du secrétariat général (Bâle).

3.1.3 Membres et droit de vote

L'organe suprême d'Alliance Enfance est son assemblée générale. Les membres bénéficient d'un droit de vote en fonction de la catégorie dans laquelle ils et elles se sont inscrit·es au moment de l'adhésion : les membres individuels disposent d'une voix et les organisations de deux, quatre ou six voix selon le niveau choisi et le montant de la cotisation. L'Alliance cherche à rassembler un maximum d'organisations de la société civile et offre également à des membres individuels l'opportunité de participer à ses activités. Les personnes et organisations intéressées à devenir membre déposent une demande d'adhésion et sont acceptées sur décision du Comité.

Au terme de l'année sous revue, Alliance Enfance comptait 51 membres collectifs et 59 membres individuels. L'objectif pour l'année 2023 n'a pas été tout à fait atteint ; le Comité souhaite que l'effectif continue à croître, afin surtout d'affermir son ancrage dans les communes et les cantons. La liste des membres est en libre accès sur notre site Internet.

3.1.4 Comité

Le Comité s'est réuni à cinq reprises, dont deux en présentiel. Il a surtout traité des dossiers politiques et des objets concernant l'organisation et le réseau de l'association, mais aussi la communication et les relations publiques. Comme l'année précédente, la collaboration au sein du Comité a permis une implication croissante dans les affaires politiques.

Coprésidente

Lisa Mazzone (à partir du 20 juin 2023)

Conseillère aux États GE (jusqu'à fin nov. 2023)

Philipp Kutter

Conseiller national ZH

Membres :

Erika Dähler

a:primo

Barbara Giordano

Thomas Jaun

ARTISET Bildung

Claudia Mühlebach

pro enfance

Prof. Sonja Perren	Swiss Society for Early Childhood Research SSECR
Eva Roth	Fédération suisse des animatrices de groupes de jeux SSLV
Dr. Dieter Schürch	Piattaforma Infanzia Ticino
Franziska Roth	kibesuisse, fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant (à partir du 23 juin 2022)
Amanda Wildi	éducation + accueil, association suisse pour l'accueil parascolaire
Marianne Zogmal	pep Partenaire Enfance & Pédagogie

3.1.5 Le secrétariat général

La gestion du secrétariat général fait l'objet d'un contrat de collaboration entre Alliance Enfance et advocacy AG. Les personnes suivantes sont chargées (à temps partiel) de son fonctionnement : Dominik Büchel et Eliane Gonzalez (direction), Richard Wohlwender (administration), Eliane Fischer et Prisca Mattaza (chargées de projets).